



Voyager en avion si vous êtes malentendant(e) ou malvoyant

Comment puis-je signaler des passagers malentendants ou malvoyants ?

Il est important pour nous de savoir si un passager souffre d'une déficience visuelle ou auditive. Nous pouvons ainsi en tenir compte durant le vol. Vous pouvez signaler une personne malentendante ou malvoyante via votre espace My Transavia ou notre Service Client jusqu'à 48 heures avant le départ.

Avons-nous répondu à votre question?*



Questions liées

- > En tant que passager malentendant(e) ou malvoyant, dois-je signaler mon chien d'assistance ?
- Quelle sera mon expérience à l'aéroport en tant que passager malentendant(e) ou malvoyant ?

Vous n'avez pas trouvé la réponse à votre question?

Nous sommes là pour vous aider.

Nous contacter >